

NOS SERVICES À LA CARTE

Ces services n'ouvrent pas accès au réseau des partenaires de l'Office. Les tarifs s'appliquent aux professionnels de Batz-sur-Mer ou ceux situés en dehors de Batz-sur-Mer.

1 VOUS LANCEZ VOTRE ACTIVITÉ ?

- Pack de lancement ☐ 40 € Batz-sur-Mer ☐ 60 € hors Batz-sur-Mer
- Dépôt de brochures
 - Dépôt d'affiches*
 - Référencement sur www.ot-batzsurmer.fr
 - Référencement dans le guide touristique ou le guide des hébergements (sauf pour les souscriptions après l'édition du guide)
- *Valable uniquement sur la 1^{ère} année civile complète du lancement de l'activité*

2 UN PEU DE PUB ?

Dans le guide touristique ou le guide des hébergements :

Format 9,5 x 9,5 cm

- ☐ 100 € Batz-sur-Mer ☐ 200 € hors Batz-sur-Mer

Dans les Agendas des animations Printemps & Été (uniquement pour les partenaires batziens) :

Format 1/2 page : 7 x 13 cm ☐ 75 €

Format pleine page : 14 x 13 cm ☐ 150 €

Pour toute publicité souscrite, le fichier devra être fourni au format JPG ou PDF et le B.A.T sera validé par retour de mail après envoi.

3 LE PETIT COUP DE POUCE !

Dépôt de brochures ☐ 40 € Batz-sur-Mer ☐ 60 € hors Batz-sur-Mer

Dépôt d'affiches* ☐ 20 € Batz-sur-Mer

Animations dans l'agenda du site web de l'OT (2 fois / mois) ☐ 40 € Batz-sur-Mer ☐ 30 € hors Batz-sur-Mer (de nov. à mars uniquement)

* Les affiches sont impérativement en lien avec un événement local (territoire communal) d'intérêt culturel et/ou touristique et de format maximum A4.

4 CRÉATION GRAPHIQUE* !

Création d'encart publicitaire ☐ 60 €

* Dans le cadre de la souscription à un encart publicitaire dans les guides touristiques, hébergements ou agendas.



Le ♥ qui Batz

25 rue de la Plage - 44740 Batz-sur-Mer
+33 (0)2 40 23 92 36
office.tourisme@mairie-batzsurmer.fr
www.ot-batzsurmer.fr



L'OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME DE BATZ-SUR-MER

L'Office de tourisme, classé en **catégorie 1**, met tout en oeuvre pour la promotion de la commune et de ses partenaires auprès des 30 000 visiteurs reçus chaque année dans notre Petite Cité de Caractère®. Nichée entre océan et marais salants, elle fonde sa stratégie sur la qualité de l'offre touristique locale et de l'accueil.

Les professionnels formés, ambassadeurs de la destination «Batz-sur-Mer», s'appuient sur un réseau d'**une centaine de partenaires** pour garantir un accueil de qualité (**Qualité Tourisme**) et pour organiser des animations et des temps de médiations culturelles à fort rayonnement. L'Office propose une offre de services personnalisée sur la destination.



2024 EN CHIFFRES



79 820 visiteurs
313 119 pages vues
www.ot-batzsurmer.fr



7 720 abonnés à la page Facebook
1 599 followers sur Twitter
4 647 abonnés à Instagram
1 130 abonnés à LinkedIn

+ de 30 000 entrées à l'Office de tourisme
+ de 1 200 participants aux visites guidées et aux animations



1 400 personnes renseignées avec le triporteur. L'Office de tourisme part à la rencontre des visiteurs et des partenaires, sur les sites touristiques.



94 % de Français

6 % de visiteurs internationaux :



Top 3 des Régions
Pays de la Loire
Île-de-France
Bretagne



Nos brochures

9 000 guides touristiques
3 000 guides hébergements
19 000 plans de ville
3 000 cartes ludiques
4 000 agendas des animations de Printemps
8 000 agendas des animations d'Été



Les newsletters

10 000 envois Particuliers
980 envois Pro



RÉSIDENCES, CAMPINGS, HÔTELS, MEUBLÉS ET GÎTES

L'Office s'engage à présenter les hébergements classés et à référencer les hébergements porteurs de labels officiels, touristiques, environnementaux, etc. sur justificatif (attestation de classement, label). Les tarifs s'appliquent aux professionnels de Batz-sur-Mer ou ceux situés en dehors de Batz-sur-Mer.

1

PACK ESSENTIEL

Valable pour **un seul hébergement**.

■ 80 € Batz-sur-Mer

Référencement dans le guide des hébergements :
version papier + web

Référencement sur www.ot-batzsurmer.fr :
activités hors Batz-sur-Mer dans l'agenda possible, uniquement de novembre à mars

Dépôt de brochures : 1 seule brochure à la fois

Dépôt d'affiches* : 1 affiche / mois
ayant un intérêt culturel ou touristique (sauf juillet/août)

UN GUIDE
RÉFÉRENÇANT
LES HÉBERGEMENTS
UNIQUEMENT !

2

PACK PRIVILÈGES

Valable pour **2 hébergements maximum**.

■ 120 € Batz-sur-Mer

Référencement dans le guide des hébergements :
version papier + web

Les + : la promotion renforcée sur la newsletter, le site web de l'Office, les réseaux sociaux

Dépôt de brochures : 2 brochures en même temps

Dépôt d'affiches* : 1 affiche / mois - ayant un intérêt culturel ou touristique (sauf juillet/août)

Supplément : ■ 20 € / hébergement supplémentaire
1 affiche / 1 brochure / référencement site web

* Les affiches sont impérativement en lien avec un événement local (territoire communal) d'intérêt culturel et/ou touristique et de format maximum A4.

ACTIVITÉS, LOISIRS CULTURELS ET TOURISTIQUES **RESTAURANTS, COMMERÇANTS ET PROFESSIONNELS**

Les tarifs s'appliquent aux professionnels de Batz-sur-Mer ou ceux situés en dehors de Batz-sur-Mer.

1

PACK ESSENTIEL

■ 80 € Batz-sur-Mer ■ 120 € hors Batz-sur-Mer

Valable pour une seule activité.

Référencement dans le guide version papier + web

Référencement sur www.ot-batzsurmer.fr : activités hors Batz-sur-Mer dans l'agenda possible, uniquement de nov. à mars

Dépôt de brochures : 1 seule brochure à la fois

Dépôt d'affiches* : 1 affiche / mois - ayant un intérêt culturel ou touristique (sauf juillet/août)

2

PACK PRIVILÈGES

■ 120 € Batz-sur-Mer ■ 150 € pour les professionnels hors Batz-sur-Mer ayant conventionné la vente de billetterie à l'Office de tourisme.

Référencement dans le guide version papier + web

Les + : la promotion renforcée sur la newsletter, le site web de l'Office, les réseaux sociaux

Dépôt de brochures : 2 brochures en même temps

Dépôt d'affiches* : 1 affiche / mois - ayant un intérêt culturel ou touristique (sauf juillet/août)

Supplément : ■ 20 € /activité supplémentaire
1 affiche / 1 brochure / référencement site web

Supplément gourmand : ■ 30 €
Participation incluse aux marchés nocturnes.
Sélection en priorité pour les visites ou événements thématiques de l'Office.

* Les affiches sont impérativement en lien avec un événement local (territoire communal) d'intérêt culturel et/ou touristique et de format maximum A4.

NOS MISSIONS AU SERVICE DU TERRITOIRE

1

Accueillir, informer

- Proposer une information complète et exhaustive aux visiteurs.
- Offrir un accueil de qualité et personnalisé grâce à des agents trilingues et formés, en et hors-les-murs, au cœur de 4 espaces : numérique, famille, billetterie et point Infos.



2

Promotion et Communication

- Une meilleure visibilité pour votre activité à travers des outils de promotion mis à jour chaque année : plans de ville, guides touristiques, dépliants, cartes, affiches...
- Une présence active et interactive grâce aux réseaux sociaux et un site Web mis à jour quotidiennement.



3

Commercialiser la destination

- Une billetterie adaptée à nos visiteurs.
- Une boutique « vitrine » des spécialités de notre territoire.



4

Animations et événements

- Mise en place d'actions de médiation culturelle : Journées du Patrimoine, visites guidées, ateliers...
- Organisation d'événements sur toute l'année avec les partenaires : Marchés nocturnes, Halloween, Marché de Noël, Marchés de producteurs...



5

Coordination et animation du territoire

- Accompagnement des professionnels dans leurs démarches (Déclaration, taxe de séjour, classements, labels...).
- Animation du réseau des partenaires : formation, rencontres, conseil d'exploitation, espace pro (site web)
- Observatoire : analyse des statistiques, bilans de saison.



5 BONNES RAISONS DE DEVENIR PARTENAIRE !

- 1 Renforcer votre **visibilité sur nos supports** : site internet, réseaux sociaux, triporteur, guide touristique ou guide des hébergements, plan.
- 2 Participer aux **événements** de votre commune et vous impliquer dans la vie locale.
- 3 **Commercialiser vos offres** auprès de nos visiteurs.
- 4 Avoir un **support** constant auprès de nos **experts (aide technique, conseils, accompagnement)**..
- 5 Participer au **rayonnement de la destination**.

En tant que partenaire de l'Office de tourisme, vous bénéficiez de certains **avantages**, en plus de la promotion et de la diffusion de vos activités :

- Appartenance au réseau des partenaires.
- Invitation à des réunions de formation/information gratuites (réseaux sociaux, classements, relations clients).
- Intégration de vos activités aux visites guidées et animations.
- Rayonnement presse & média avec citation.



En contrepartie, vous faites bénéficier les visiteurs de l'Office de tourisme d'une information précise, fiable et de qualité et vous vous engagez à :

- Fournir tout document officiel justificatif (classement, tarifs, ...)
- Proposer des prestations de qualité.
- Adhérer à notre politique Qualité (accueil, traitement et suivi des avis/ réclamations).
- Répondre de manière courtoise à toute réclamation qu'elle soit justifiée ou non dans les meilleurs délais.
- Accueillir tout personnel de l'Office de tourisme de Batz-sur-Mer souhaitant visiter l'établissement.
- Percevoir et reverser la taxe de séjour à la commune de Batz-sur-Mer.
- Mettre à la disposition de l'Office de tourisme un stock suffisant d'outils de communication à jour des informations qu'ils contiennent.
- Informer et contacter régulièrement l'Office de tourisme de toute modification concernant votre activité (horaires, animations, offres promotionnelles, fermetures exceptionnelles, menus, disponibilités, réservation, etc.).
- Fournir des photos pour lesquelles vous jouissez des droits d'auteur ou de reproduction pour une promotion de vos activités sur l'ensemble des outils (web & papier,...) de l'Office de tourisme.